

**BAROMÈTRE DE L'ACCÈS
POUR TOUS À L'ÉNERGIE
EN RDC : *ce que pensent
les Kinois(es) sur l'accès à
l'électricité***



Kinshasa, Août 2025

I. CONTEXTE ET JUSTIFICATIF

En 2025, la ville de Kinshasa traverse une crise énergétique d'une ampleur inédite, marquée par une recrudescence des perturbations et des difficultés persistantes d'accès à l'électricité dans plusieurs communes. Les coupures de courant, qui étaient autrefois ponctuelles, sont désormais quasi-quotidiennes, touchant à la fois les quartiers populaires et les zones urbaines plus développées, entre autres la commune de la Gombe siège des institutions. Cette situation reflète les défis structurels du système électrique national, qui n'a pas connu depuis plusieurs années des investissements sérieux pour la production de l'électricité et qui est incapables de répondre à une demande en constante augmentation.

Selon les données actualisées de la Banque mondiale, [seuls 22,1 % des Congolais avaient accès à l'électricité en 2023](#), ce qui place la République Démocratique du Congo parmi les pays ayant l'un des plus faibles taux d'électrification au monde. Parallèlement, les rapports annuels 2024 et 2025 de l'Autorité de Régulation du secteur de l'Électricité en RDC (ARE) indiquent que le taux d'accès est passé de **7,4 %** à **7,8 %** sur cette période. Pourtant, la RDC dispose d'un potentiel hydroélectrique considérable, capable de couvrir largement les besoins nationaux et même d'exporter de l'énergie. Ces statistiques illustrent l'ampleur du retard accumulé en matière d'infrastructures, d'investissements et de gouvernance dans le secteur énergétique.



La Société Nationale d'Électricité (SNEL), plus grand opérateur du pays, assure la production, le transport et la distribution de l'électricité, notamment dans la ville de Kinshasa. Elle est confrontée à de multiples contraintes : équipements vieillissants, capacités de production très limitées, pertes techniques et commerciales importantes, insuffisance chronique d'investissements, et difficultés de recouvrement des factures.

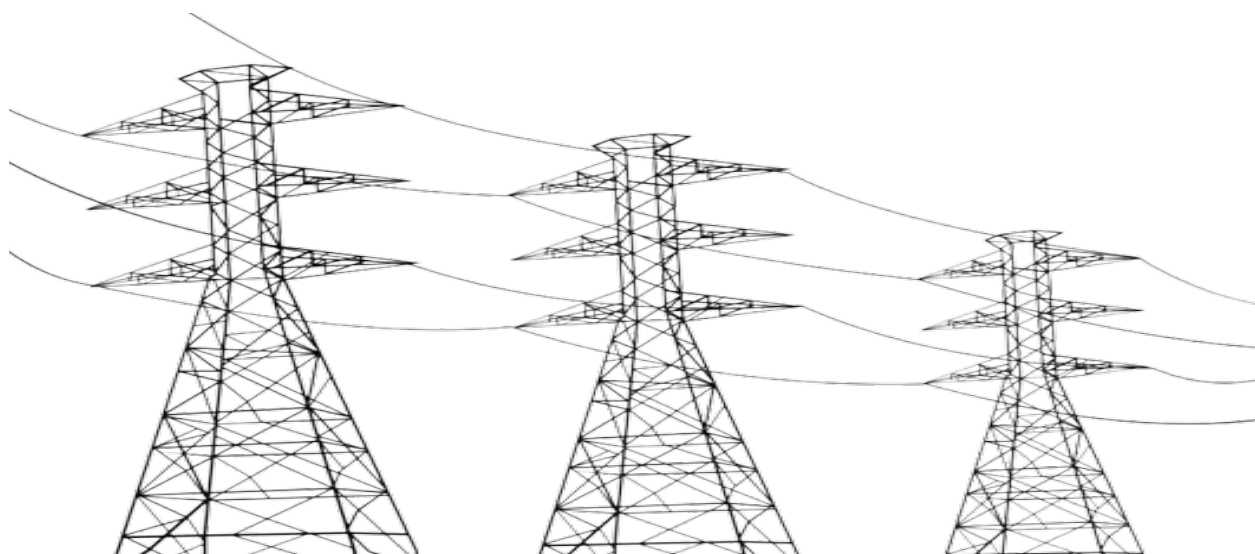
Dans la capitale, ces difficultés se traduisent par une desserte instable, des délestages prolongés, et, dans certains quartiers, une absence totale de raccordement au réseau. Dans d'autres zones, l'alimentation est assurée au moyen de branchements frauduleux, exposant les usagers à des risques élevés et aggravant les pertes pour l'opérateur public.

Face à cette situation liée au manque d'accès à l'énergie moderne, plus de **70 %** des ménages kinois utilisent le charbon de bois pour la cuisson (INERA, 2021). Cette forte dépendance provoque [une déforestation annuelle estimée à 500 000 hectares en RDC \(FAO, 2020\)](#), dégradant les écosystèmes et menaçant la biodiversité.

Par ailleurs, [la combustion du charbon de bois contribue à environ 8 % des émissions nationales de gaz à effet de serre \(Ministère de l'Environnement, 2022\)](#), aggravant le changement climatique.

Le déficit énergétique a également un impact considérable sur la vie économique et sociale de la ville. Les petites entreprises, les artisans, les commerçants et les services de proximité voient leur activité ralentie, voire interrompue, faute d'électricité. Les familles ne peuvent plus conserver les denrées périssables, les étudiants ont du mal à étudier le soir, et les hôpitaux se retrouvent souvent dépendants de générateurs coûteux et polluants pour maintenir leurs services vitaux. À long terme, cette situation mine la productivité, la compétitivité et la qualité de vie dans la capitale.

Consciente de l'urgence d'agir, la Coalition des Organisations de la Société Civile pour le Suivi des Réformes et de l'Action Publique (CORAP) a lancé une enquête citoyenne sur la desserte en électricité dans la ville de Kinshasa. L'initiative vise à recueillir, directement auprès des habitants des différentes communes, un diagnostic précis des difficultés rencontrées, mais aussi des solutions proposées par la population elle-même. En associant les usagers au débat public, CORAP entend non seulement documenter les réalités du terrain, mais aussi contribuer au plaidoyer pour un accès universel, fiable et durable à l'électricité, condition indispensable au développement économique, à la



II. OBJECTIF PRINCIPAL

L'objectif principal pour cette enquête est celui de percevoir le niveau de satisfaction des ménages de la ville de Kinshasa par rapport à l'accès à l'électricité..

Objectifs spécifiques

- Identifier les différents contraintes et difficultés rencontrés par la population sur les coupures, les coûts, les modes d'approvisionnement et les risques associés à l'accès à l'électricité ;
- Évaluer la situation actuelle de l'accès à l'électricité ;
- Recueillir les attentes et priorités des populations ;
- Fournir des recommandations pour améliorer la politique publique et la gouvernance du secteur électrique?

III. MÉTHODOLOGIE

La méthodologie suivante a été appliquée dans le déroulement de cette action de sondage :

Outil

Nous avons utilisé les outils suivants :

- Plateforme : Google Forms

Format : un questionnaire court regroupant près de 10 questions a été

- développé pour faciliter l'interactivité avec les ménages concernées. Un mélange de questions fermées et

-
- Langues : la langue utilisée est le français.

Questionnaire du sondage

Le questionnaire pour le sondage se présente de la manière suivante :

- Veuillez indiquer vos nom et postnom complets
-
- Dans quelle commune de Kinshasa résidez-vous actuellement ?
-
- Quel est le nom de votre quartier de résidence ?

- **Sur quelle avenue ou rue habitez-vous ?**
- **Sur une échelle de 1 à 10, où 1 signifie « très mauvaise » et 10 « excellente », quelle note attribuez-vous à la qualité de l'électricité dans votre quartier ?**
- **Selon vous, quelles sont les principales causes des difficultés ou de l'insuffisance de l'électricité dans votre zone ?**
- **Quelles actions ou solutions proposeriez-vous pour améliorer la fourniture et la qualité de l'électricité dans votre quartier?**
- **Veuillez indiquer un numéro de contact valide pour d'éventuelles clarifications.**
- **Fournissez une adresse e-mail pour recevoir des informations ou des suivis relatifs à ce sondage.**



Échantillonnage

Pour ce sondage, nous avons adopté une méthode d'échantillonnage non probabiliste de type « boule de neige », dans laquelle chaque participant a activement partagé le questionnaire avec son réseau. Cette stratégie a permis de mobiliser plus de 500 répondants, couvrant l'ensemble des 24 communes de Kinshasa, et d'obtenir ainsi une vision diversifiée et représentative des réalités locales.

Grâce à cette approche, nous avons pu capter les perceptions, contraintes et besoins spécifiques des ménages, offrant une base solide pour analyser l'accès à l'électricité dans la capitale. Le maillage communautaire favorisé par le partage en réseau a renforcé l'inclusivité du sondage, garantissant que les voix des zones périphériques et des populations souvent sous-représentées soient intégrées dans les résultats.

Pour atteindre notre cible, qui est les populations des différentes communes de la ville de Kinshasa, nous avons utilisé les canaux suivants pour partager largement le questionnaire sous le format google form :



Les pages des réseaux sociaux de la CORAP, à savoir: sur Facebook, Twitter, LinkedIn, Instagram et Tiktok).

Les groupes WhatsApp ont été également utilisés pour davantage relever et inciter les populations vivant à Kinshasa de pouvoir participer au sondage.

VI. RÉSULTATS

Le 23 octobre 2024, un sondage a été lancé pour évaluer l'accès à l'électricité à Kinshasa, mobilisant 525 participants volontaires issus des 24 communes de la capitale. La participation a reflété un équilibre relatif entre les zones urbaines, périurbaines et rurales : bien que la majorité des réponses proviennent des zones urbaines, les quartiers périphériques et centraux ont également été représentés de manière significative.

Tous les participants ont répondu de leur plein gré, sans pression ni influence extérieure, assurant ainsi des données fiables et représentatives des perceptions, besoins et attentes des habitants en matière d'électricité.

Cette enquête fournit une vision précise des réalités énergétiques à Kinshasa, indispensable pour identifier les zones prioritaires et orienter les mesures visant à améliorer la fourniture électrique dans la capitale.

VI. 1. Répartition des participants selon la commune de résidence

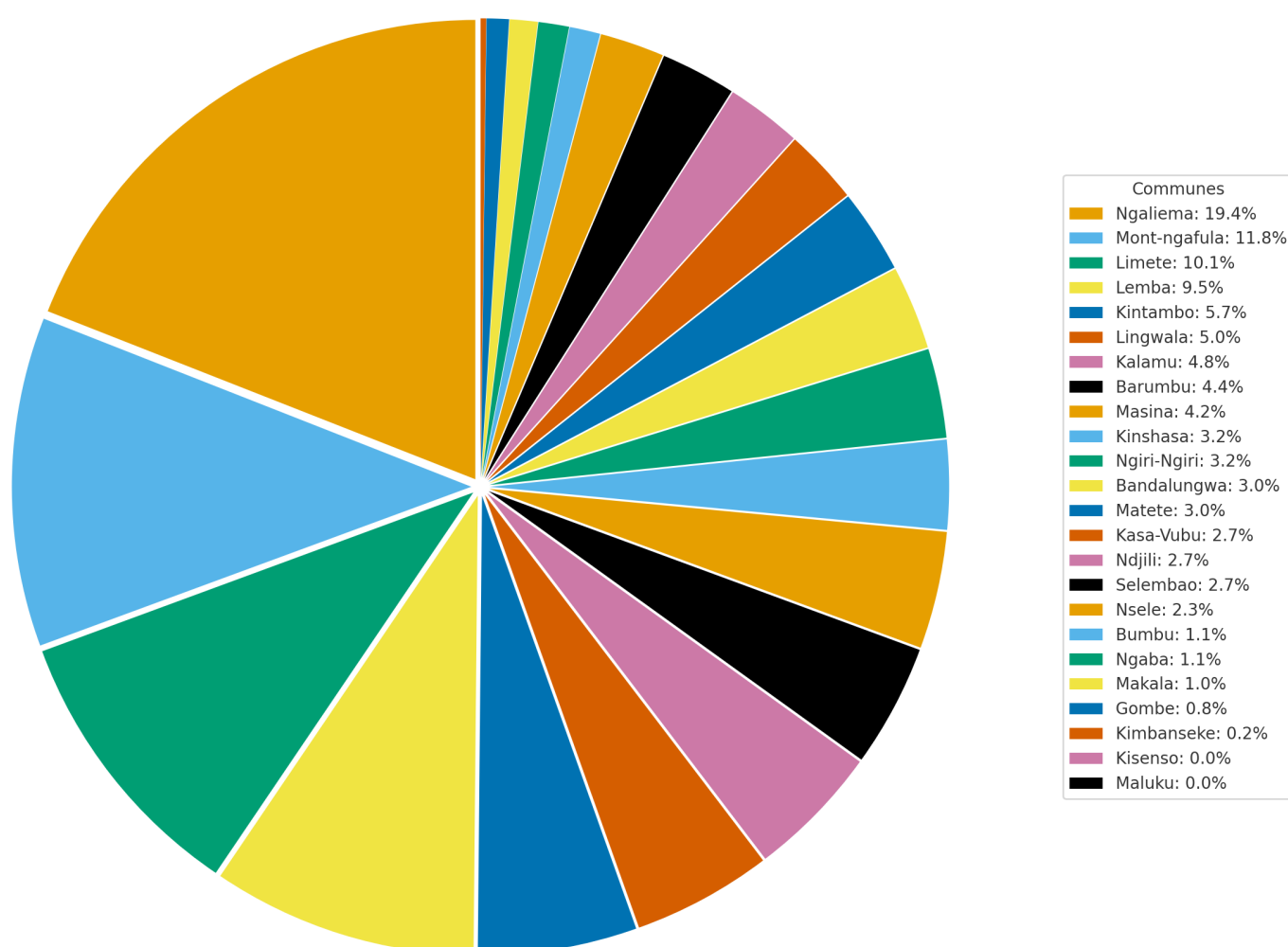


Le graphique ci-dessous illustre la répartition des participants au sondage selon leurs communes de résidence. La commune de Ngaliema a enregistré la plus forte participation, avec plus de **19 %** des répondants. Viennent ensuite les communes de Mont-Ngafula (**11,7 %**), Limete (**10,1 %**), Lemba (**9,6 %**) et Kintambo (**5,7 %**).

À l'inverse, certaines communes ont enregistré des taux de participation plus faibles : Nsele (**2,3 %**), Bumbu (1,1 %), Ngaba (**1,1 %**), Gombe (**0,8 %**) et Kimbanseke (**0,2 %**).

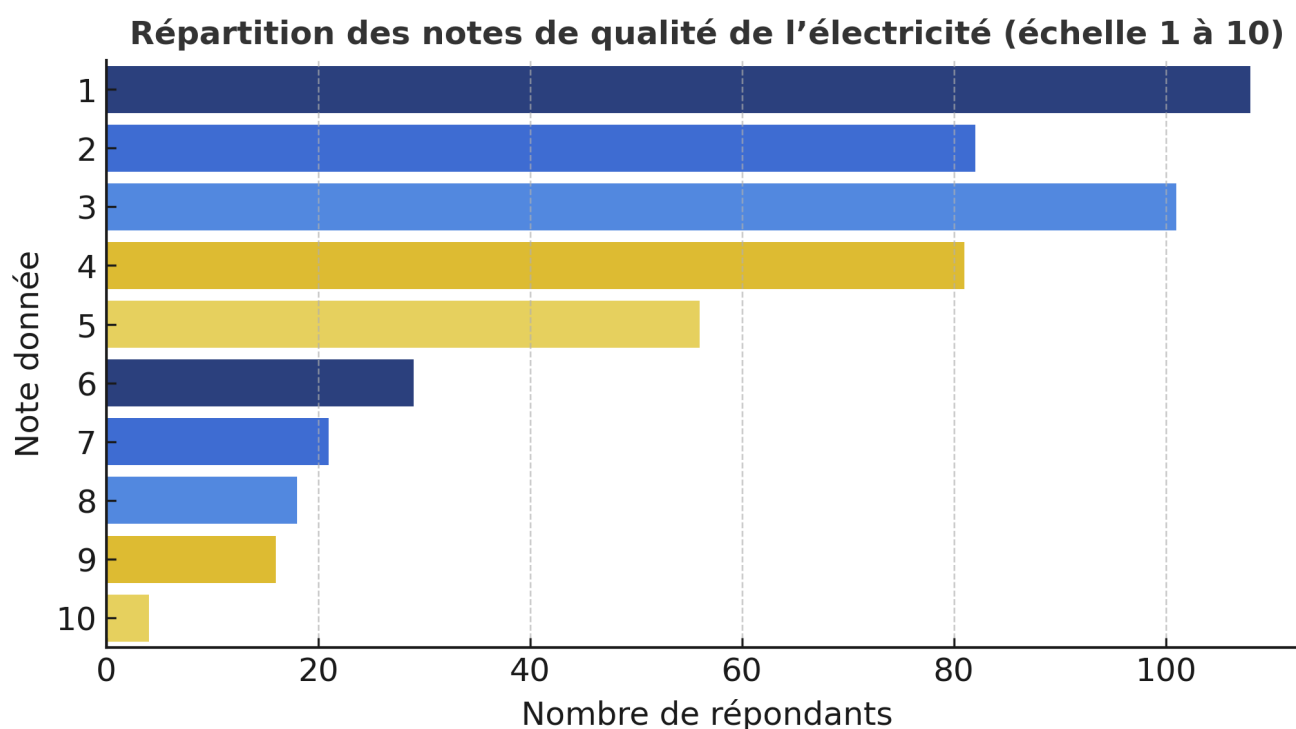
Notamment, les communes de Maluku et Kisenso n'ont compté aucun participant. Cette absence peut s'expliquer par le faible accès à l'électricité et à l'internet dans ces zones, limitant la capacité des habitants à participer à un sondage en ligne. Ces résultats mettent en lumière les disparités dans la connectivité et l'infrastructure énergétique à travers la capitale.

Diagramme des participants selon la commune de résidence



VI.2. La note de la fourniture en électricité sur l'échelle de 1 à 10 selon les communes

Nous avons souhaité capturer la perception des habitants de Kinshasa concernant la fourniture d'électricité dans leurs quartiers. Pour ce faire, les participants ont été invités à évaluer la qualité du service électrique sur une échelle de **1** à **10**, où 1 représente une fourniture très insuffisante et 10 une fourniture optimale. Cette approche permet de quantifier les ressentis des ménages tout en identifiant les disparités entre les différentes communes et quartiers, fournissant ainsi un indicateur concret et mesurable de la satisfaction des usagers et des défis rencontrés dans l'accès à l'électricité.



Ce graphique montre que la majorité des Kinois ayant participé à ce sondage ont noté la fourniture en électricité comme étant très faible, soit **1/10**, représentant 108 personnes suivi de **3/10** (**101** personnes) et **2/10** (**81** personnes). 55 personnes ont attesté que la fourniture en électricité était à **5/10**.

Seules **4** personnes ont déclaré que la fourniture en électricité dans leurs quartiers est de **10/10**, et **15** personnes l'ont évaluée à **9/10**.

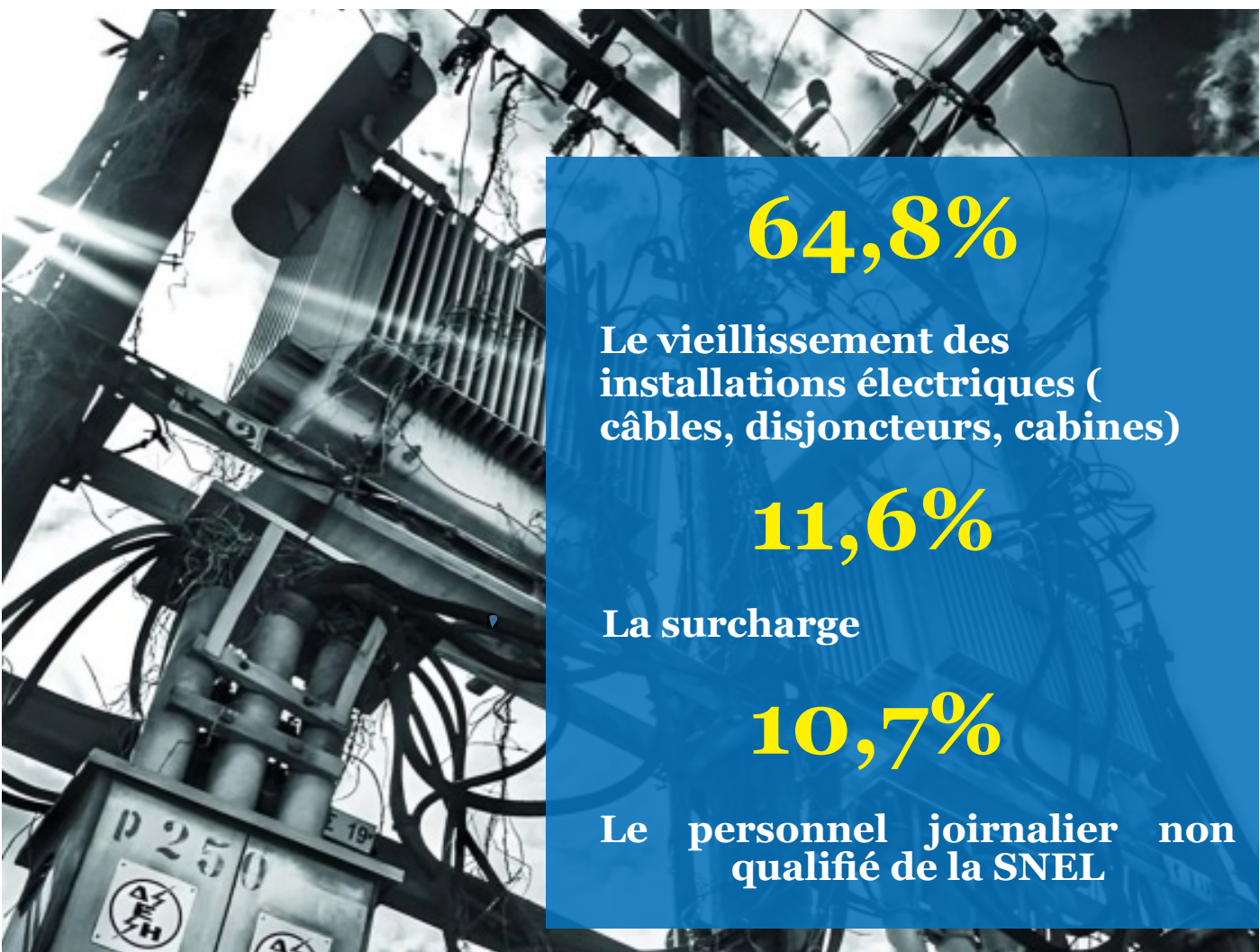
Ainsi, l'évaluation de la qualité de la fourniture en électricité, sur la base des notes attribuées par les participants, met en évidence une réalité préoccupante : la majorité des ménages kinois vivent avec un service jugé très faible, bien en deçà des standards attendus.

Cette perception négative, largement partagée dans toutes les communes, traduit un malaise profond et prépare le terrain pour analyser en détail les causes structurelles et conjoncturelles de ce faible accès à l'électricité.

VI.3. Les causes du faible accès à l'électricité à Kinshasa

Les répondants ont évoqué plusieurs raisons qui sont à la base du faible accès à l'électricité dans la ville de Kinshasa.

Les causes les plus citées sont :



64,8%

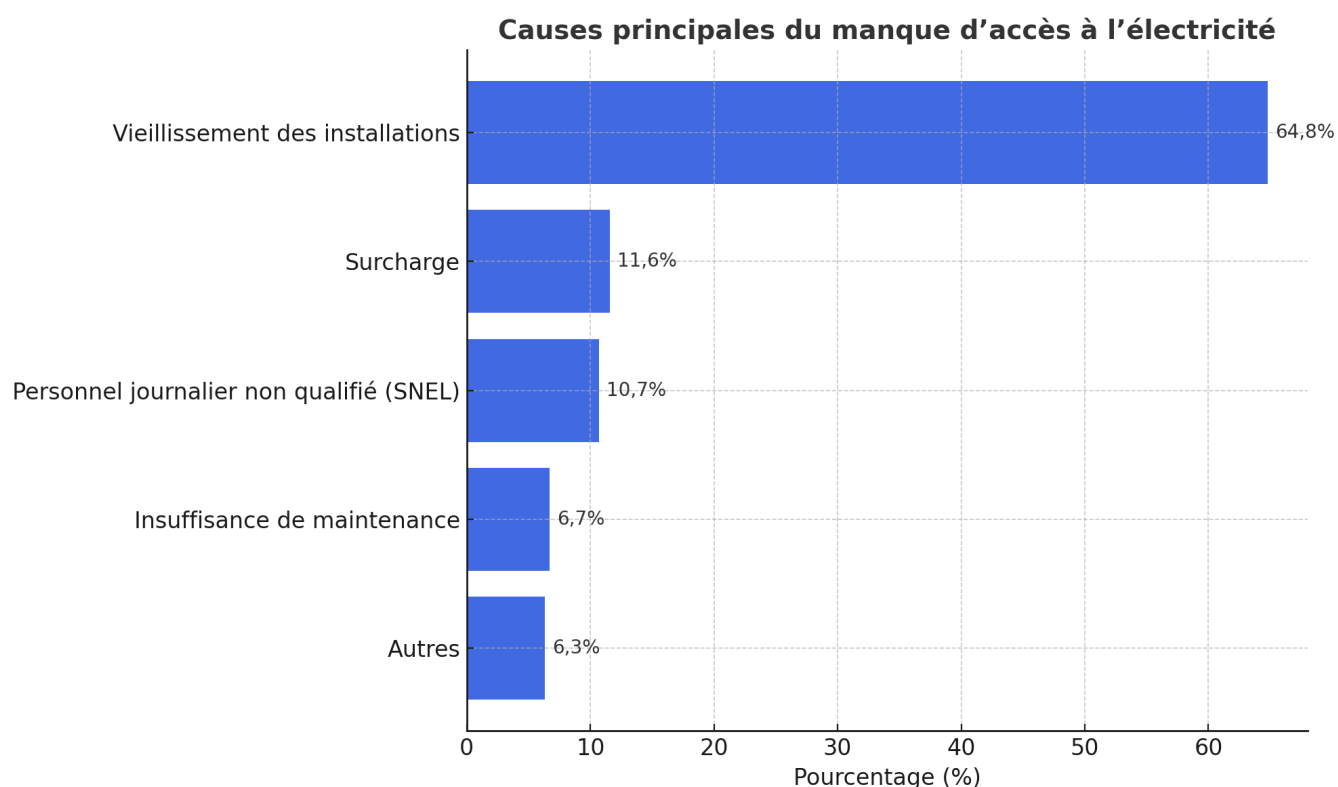
Le vieillissement des installations électriques (câbles, disjoncteurs, cabines)

11,6%

La surcharge

10,7%

Le personnel journalier non qualifié de la SNEL



D'autres causes, moins fréquemment mentionnées mais tout aussi importantes, incluent : l'absence ou l'insuffisance d'installations électriques, une mauvaise gestion et un manque de vision stratégique, ainsi qu'une gouvernance défailante de la Société Nationale d'Électricité (SNEL) depuis l'indépendance.

Le manque de leadership fort et la négligence des clients résidentiels à basse tension, au profit des grandes unités industrielles (par exemple l'ancienne concession de GOODYEAR), contribuent également à la faiblesse du service.

À cela s'ajoutent l'irrégularité et l'insuffisance du service à la clientèle, ainsi que des pratiques de corruption affectant le système de délestage, connu sous le nom de « **ba sombi délestage** », et la délégation abusive à des journaliers.

Ces éléments soulignent que si le vieillissement des infrastructures demeure la cause principale des défaillances, les facteurs organisationnels, institutionnels et éthiques aggravent considérablement la situation. Cela met en évidence l'urgence de mettre en œuvre un plan complet de réhabilitation des infrastructures, couplé à des investissements stratégiques et à une réforme de gouvernance, afin d'assurer un service électrique fiable et durable pour l'ensemble des ménages kinois.

VI.4. Solutions proposées par les Répondants

En réponse aux multiples causes identifiées, les participants ont formulé une série de recommandations concrètes destinées à améliorer la qualité et la fiabilité de la fourniture électrique dans les ménages kinois.

Ces propositions reflètent les attentes des habitants et mettent en avant des mesures allant du renouvellement des infrastructures vieillissantes à la modernisation de la gestion du service, en passant par l'adoption de solutions alternatives et durables pour pallier les insuffisances du réseau actuel.

Solutions les plus suggérées

Il faut changer toutes les vieilles cabines et câbles.

Essayez de mieux entretenir le réseau, pas uniquement réparer

Suivi rigoureux des agents et des réparations.

Recruter et former du personnel pour la maintenance



V. INTERPRÉTATION DES RÉSULTATS DU SONDAGE

Ce sondage, mené sur huit mois (octobre 2024 – mai 2025), a touché l'ensemble des 24 communes de Kinshasa, à l'exception de Maluku et Kisenso.

Bien que la participation ait été variable, les réponses recueillies dans presque toutes les communes témoignent d'une prise de conscience collective et d'un intérêt marqué des Kinois pour la question énergétique.

La durée relativement longue du sondage a permis de capter une diversité de perceptions, mais aussi de mettre en lumière une réalité partagée :

“l'accès à l'électricité demeure un défi quotidien majeur pour la population”.

Des résultats accablants

L'échelle d'évaluation (de 1 à 10) révèle une tendance lourde :

“près de 75% des participants attribuent les notes les plus faibles à la qualité de la fourniture en électricité”.

Ce constat montre non seulement l'incapacité structurelle de la SNEL à répondre aux besoins croissants de la capitale, mais aussi l'ampleur du désenchantement des usagers.

Face à ce déficit, les ménages développent des stratégies alternatives souvent coûteuses et insoutenables :

- **Recours massif au charbon de bois, accentuant la déforestation dans les périphéries ;**
- **Usage du gaz GPL et autres combustibles fossiles, avec des risques pour la santé et l'environnement ;**
- **Adoption croissante de solutions solaires domestiques, mais encore limitées aux ménages ayant un minimum de moyens financiers.**

Ces alternatives représentent une charge budgétaire écrasante pour des familles dont la majorité vit déjà sous le seuil de pauvreté, accentuant les inégalités sociales.

Les causes profondes de la crise énergétique

Au-delà de la vétusté des infrastructures, plusieurs dynamiques urbaines, institutionnelles et socio-politiques expliquent l'ampleur de la crise énergétique à Kinshasa :

01 ***Urbanisation non planifiée et anarchique***

Le morcellement accéléré des parcelles dans de nombreuses communes entraîne une multiplication d'unités d'habitation sans respect des normes techniques. Résultat : une explosion de branchements informels, une surcharge des cabines et une insécurité électrique croissante (incendies, courts-circuits, délestages).





02

Pression des infrastructures modernes

L'émergence de nouveaux immeubles commerciaux, résidentiels et administratifs tels que le Centre Financier de Kinshasa ou de grands centres commerciaux exerce une pression énorme sur un réseau conçu à l'époque coloniale pour une population et une consommation bien moindres. Ces bâtiments énergivores absorbent une grande partie de l'électricité disponible, marginalisant encore plus les ménages des quartiers populaires.

03

Défaillances institutionnelles et financières

Le non-paiement récurrent des factures par des institutions publiques (ministères, écoles, hôpitaux) prive la SNEL de ressources essentielles pour l'entretien et la modernisation du réseau. Ce comportement d'acteurs censés donner l'exemple entretient un cercle vicieux : manque de liquidités, absence d'investissements, dégradation accrue, faible qualité de service.



04

Croissance démographique et pression migratoire

Kinshasa accueille chaque année des dizaines de milliers de nouveaux habitants, en particulier dans les zones périphériques mal desservies. Cette dynamique accentue la demande, sans qu'aucun investissement structurel majeur ne soit réalisé pour augmenter la production, le transport et la distribution.

05

Gouvernance parallèle et informelle

L'essor des « journaliers » dans la gestion des cabines illustre une perte de contrôle institutionnel. Ces agents informels, souvent sans qualification, imposent des règles arbitraires et monnayent l'accès à l'électricité, créant un climat de corruption et de méfiance entre la population et la SNEL.

Les conséquences multiples

- **Sociales** : inégalités accrues entre ménages capables de financer des solutions alternatives et ceux contraints de subir les coupures permanentes.
- **Économiques** : perte de productivité pour les petites entreprises, blocage du développement industriel et augmentation du coût de la vie.
- **Environnementales** : pression accrue sur les forêts périurbaines et hausse de l'usage de combustibles fossiles, contribuant aux émissions de gaz à effet de serre.
- **Sanitaires** : exposition des populations aux incendies domestiques, aux inhalations de fumée (charbon, kérosène) et aux risques électriques.



Vers quelles solutions ?

Les résultats du sondage interpellent directement les décideurs publics et privés. Pour sortir de cette impasse, plusieurs pistes se dessinent :

01

Réhabilitation et modernisation urgente des infrastructures (cabines, lignes, disjoncteurs) héritées de l'époque coloniale.

02

Planification urbaine intégrée afin de lier aménagement des parcelles, extension des réseaux et normes techniques d'électrification.

03

Développement des énergies renouvelables décentralisées, notamment le solaire, à travers un appui technique et financier aux ménages et PME locales.

Les résultats du sondage interpellent directement les décideurs publics et privés. Pour sortir de cette impasse, plusieurs pistes se dessinent :

04

Assainissement de la gouvernance de la SNEL, incluant le règlement des dettes publiques, la transparence et la lutte contre la corruption des « journaliers ».

05

Mise en place d'un mécanisme de financement innovant associant bailleurs, secteur privé et État pour des projets pilotes d'électrification dans les zones les plus touchées.

06

Éducation et sensibilisation communautaire pour encourager les pratiques sécurisées et responsables dans la consommation et la gestion de l'énergie.

RECOMMANDATIONS

Eu égard aux constats et analyses présentés ci-dessus, nous formulons les recommandations suivantes :



Au gouvernement

- ***Investir dans la construction des nouvelles centrales électriques en diversifiant les sources énergétiques dans une approche décentralisée*** : Plusieurs répondants plaident pour l'intégration d'énergies renouvelables (solaire, hybride) et de mini-réseaux autonomes, notamment dans les zones sous-desservies, afin de réduire la dépendance exclusive à la SNEL et améliorer la résilience du système.
- ***Païement des factures par le gouvernement***
- ***Investir dans les projets énergétiques qui sont moins coûteux, qui prennent moins de temps et qui sont proches de la population.***
- ***Parachever la réforme de la SNEL*** ([cfr compact énergétique de la RDC](#))
- ***Soutenir le projet d'autonomisation énergétique des bâtiments publics*** afin de libérer une part significative d'électricité qui pourrait être réorientée vers les ménages pour réduire le déficit énergétique.



À la Société National de l'Electricité, SNEL

- **Réhabilitation des infrastructures** : La priorité absolue identifiée est la modernisation du réseau de distribution électrique, avec le remplacement urgent des vieilles cabines et câbles qui sont à l'origine des pannes fréquentes dans de nombreux quartiers, réhabilitation des centrales hydroélectriques abandonnées (barrage de Zongo 1, Inga 2, etc.)
- **Entretien structuré et maintenance continue** : Les répondants appellent à la mise en place d'un dispositif durable de maintenance, incluant un suivi technique permanent, des inspections régulières et des interventions préventives plutôt que réactives. Cette démarche devrait être soutenue par le recrutement, la formation et la responsabilisation d'un personnel qualifié.
- **Contrôle et redevabilité** : Pour lutter contre les dérives de gestion locale, il est essentiel de renforcer les mécanismes de contrôle, notamment contre les branchements frauduleux, le détournement de courant et la corruption au sein des services techniques.
- **Sécurité des installations électriques** pour garantir leur pérennité notamment grâce aux technologies modernes telles que l'utilisation de drones.
- **Bonne Gouvernance** : Une gestion transparente et rigoureuse de la SNEL permettra de faire face aux défis technique et financier pouvant améliorer l'accès à l'électricité dans la ville de Kinshasa.



À la CORAP

- **Institutionnaliser la démarche** en organisant de manière régulière des sondages, afin d'impliquer un plus grand nombre de participants et d'obtenir une vision plus représentative des réalités de terrain.
- **Renforcer le plaidoyer** pour garantir l'accès universel à l'électricité comme un droit fondamental pour tous les habitants.
- **Soutenir l'élaboration et la mise en œuvre** d'un plan directeur d'électrification pour la ville de Kinshasa et d'une Planification Énergétique Inclusive et Multisectorielle (PEIM) , afin d'assurer une cohérence dans les actions publiques.
- **Encourager le gouvernement** à faciliter l'investissement privé en accordant, dans la transparence et le respect des normes, les concessions, licences et autorisations nécessaires aux porteurs de projets d'électrification dans la capitale.

CONCLUSION

Les résultats de ce sondage confirment l'ampleur et la gravité du problème d'accès à l'électricité dans la ville de Kinshasa. Le diagnostic dressé à travers les témoignages des citoyens met en lumière un réseau vétuste, une gouvernance défailante, des pratiques informelles néfastes et une demande énergétique croissante à laquelle l'offre ne parvient pas à répondre.

Ce rapport ne constitue pas une fin en soi, mais un point de départ pour des actions concrètes. Il reflète la voix des populations, souvent négligées, et sert d'outil d'interpellation envers les autorités compétentes et les parties prenantes du secteur de l'énergie.

Il revient désormais aux acteurs institutionnels, techniques et communautaires de se saisir de ces données pour envisager des réformes structurelles, renforcer les investissements dans les infrastructures, et promouvoir des solutions énergétiques inclusives, durables et accessibles à toutes et tous.

La CORAP, en tant qu'acteur engagé de la société civile, poursuivra son rôle d'alerte, de suivi et de mobilisation, en faveur d'un accès équitable à l'énergie, gage d'un développement véritablement humain pour la capitale congolaise.



 **corapreform2014@gmail.com**
emmamus42@gmail.com
 **+243 847409962 / +243 834447874**
 **13, AV.BASOKO, C/GOMBE**

    **CORAP**


CORAP
Coalition des Organisation de la Société Civile
pour le Suivi des Réformes et de l'Action Publique